

Liaisons

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE MORSBACH



➤ VIE SCOLAIRE

Rentrée réussie pour le périscolaire

L'année 2017 a été jalonnée de consultations électorales et le paysage politique a été profondément transformé. Les textes législatifs de ces dernières années ont également modifié le rôle des collectivités, avec la création des grandes régions, comme notre Grand Est.

Le département reste l'acteur social majeur de la Moselle, tout en élargissant ses responsabilités à l'économie sociale et solidaire. Le conseil départemental de la Moselle est toujours le premier partenaire des communes et se donne pour mission le développement de l'attractivité de toute la Moselle.

Les communautés d'agglomération, comme celle de Forbach-Porte de France, ont des compétences élargies en termes de soutien à l'économie. Les communes sont les seules collectivités à garder « la clause générale de compétence ». En clair, elles peuvent agir là où l'intérêt communal le commande : urbanisme, économie, scolarité, culture, sport, tourisme, voirie, sécurité... Mais les moyens financiers qui leur sont octroyés sont à la baisse. Notre commune garde son charme et reste relativement prisée. Le conseil municipal contribuera à maintenir la qualité des services et des équipements, malgré l'ambiance générale de restriction des crédits.

Je reste optimiste, sachant qu'il ne sert à rien de se lamenter et qu'il y a certainement de formidables leviers de progrès. Il faut les actionner ensemble.



Je vous souhaite un bel automne, qui nous donne l'occasion de redécouvrir la beauté de notre territoire.

Bonne lecture !

Votre dévoué,
Gilbert Schuh

Maire de Morsbach

Conseiller départemental de la Moselle

ÉCONOMIE

Soutien au commerce et à l'artisanat

Dans le cadre de son appui au développement du commerce et de l'artisanat sur son territoire, la communauté d'agglomération de Forbach-Porte de France (CAFPF) a reconduit le programme de soutien aux investissements des commerçants et artisans pour 2017. La commune de Morsbach s'y associe une nouvelle fois. Ce dispositif concerne les investissements réalisés par les commerçants et artisans dans la modernisation de leur activité : tout ce qui concerne la rénovation extérieure (façade, vitrine, enseigne) et intérieure du local, l'outil de production, le mobilier commercial ou encore la sécurisation des locaux. Les entreprises éligibles sont celles exerçant une activité commerciale, artisanale ou de service au sein d'un local dédié situé

en centre-ville, centre-bourg ou présentant un caractère de proximité, accueillant une clientèle de particuliers et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros HT. La CAFPF accorde une aide financière à hauteur de 20 % de l'investissement hors taxe réalisé, dans la limite de 8 000 euros par entreprise. La commune de Morsbach fixe son taux de participation à 10 %, limitée à 2 500 € par opération, dans la limite d'une enveloppe de 5 000 € par an. À ces deux aides peut également s'ajouter un soutien financier de la région Grand Est, non défini précisément à ce jour.

Un dossier de demande de subvention peut être retiré au siège de la communauté d'agglomération situé 110 rue des Moulins à Forbach. Une fois complété, il est à déposer à la même adresse avant le 15 novembre 2017.

Plus d'informations et règlement intérieur de l'opération disponibles sur : www.agglo-forbach.fr



Un conseiller municipal honoré

Jonathan Saci, sapeur-pompier professionnel au centre d'intervention de Metz, et conseiller municipal de Morsbach, a récemment été décoré de la médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement (ACD).

Cette distinction, parmi les plus hautes chez les pompiers, vient récompenser toute personne qui, au péril de sa vie, se porte au secours d'une ou plusieurs personnes en danger de mort. Elle lui a été remise par Patrick Weiten, président du conseil départemental de la Moselle, et Emmanuel Berthier, préfet de la Moselle, en récompense du courage et du sang-froid dont il a su faire preuve lors d'un incendie survenu au Ban Saint Martin en septembre 2016, au cours duquel il avait sauvé deux personnes. Père de famille de 34 ans, Jonathan s'est découvert la vocation de pompier à l'âge de 8 ans, au sein du centre d'intervention de Morsbach. Toutes nos félicitations au jeune récipiendaire !



Photo : Arnaud Babinat / S.I.T.S.S.7

ENVIRONNEMENT

Acquisition d'un désherbeur thermique à air chaud pulsé



La commune de Morsbach s'est engagée, depuis une dizaine d'années déjà, dans une politique de gestion durable de ses espaces verts. L'utilisation de produits phytosanitaires a été entièrement bannie, les rigoles sont entretenues grâce à un balayage spécial arrachant ainsi l'herbe, l'entretien des massifs d'ornement se fait par le biais du paillage et par la taille, alors que le désherbage naturel et la pratique du fauchage raisonné

tendent à se développer. Afin de faciliter la tâche des agents des services techniques communaux, un désherbeur thermique (à gaz) à air chaud pulsé a été acheté au mois d'août dernier. Il leur permet d'effectuer les travaux d'entretien des espaces verts et de la voirie de manière écologique en projetant à haute vitesse de l'air chaud sur plus de 40 cm grâce à un diffuseur en forme d'éventail. Les adventices sont brûlées précisément et rapidement. Pour l'achat de ce désherbeur, d'un montant de 2 748 euros TTC., la commune a bénéficié d'un soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse de 1 374 euros (60 % de la dépense HT).

TRAVAIL SAISONNIER

Du renfort pendant l'été

Cette année encore, la commune a recruté des jeunes morsbachois pour venir renforcer les effectifs de ses services durant les vacances d'été. Amélia Dechoux et Khadija Jabir ont été affectées au service administratif où elles ont été chargées notamment de l'accueil du public et du secrétariat. Au sein des services techniques, Pauline Gigout, Joris Henocque, Ornella Laï et Nicolas Fuchs se sont vus confier des tâches de réfection de peintures à l'école maternelle et d'entretien des espaces verts.





Le point sur les travaux



De nombreuses entreprises se sont succédées dans la 2^e tranche de la rue Pasteur et dans le chemin de la Lisière depuis le démarrage du chantier début 2017. Les sociétés Véolia et Sade de Forbach ont remplacé les réseaux d'eau potable et d'assainissement pour le compte de la communauté d'agglomération de Forbach, compétente en la matière. Les câbles électriques du téléphone et de la télédistribution ont été enterrés par les sociétés Vigilec de Cocheren et Inéo de Saint-Avold. Actuellement, la société Eurovia de Forbach procède à la rénovation des trottoirs avec la pose des pavés, tout en aménageant les bandes cyclables. Un nouveau trottoir partagé avec une bande cyclable va prochainement être aménagé du croisement avec la rue de la Carrière, jusqu'aux dernières habitations en direction de Folkling. Cette portion sera, par la suite, intégrée à l'agglomération et la vitesse y sera donc limitée à 50 km/h. Ces travaux vont s'achever en avril 2018 par la pose de nouveaux candélabres à LED et la mise en place de trois plateaux surélevés dans la rue Pasteur et d'un plateau surélevé dans le chemin de la Lisière. Les câbles et les poteaux électriques seront déposés en dernier. Le conseil départemental de la Moselle posera une nouvelle bande de roulement dans toute la 2^e tranche de la rue Pasteur à la fin du chantier.

SOLIDARITÉ

Organisation d'une collecte de jouets

La communauté d'agglomération de Forbach, en collaboration avec le Sydème, Emmaüs et Éco-Systèmes, organise une collecte de jouets en bon état d'usage à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets. Il s'agit d'une action solidaire de sensibilisation au réemploi et à la réduction des déchets concernant tous les jouets : jeux de construction, jeux de société, jeux en bois, poupées, Lego®, jeux vidéo, trottinette, puzzle, jouets électroniques... La commune de Morsbach s'associe à cette opération en mettant en place un conteneur en forme de hotte à l'accueil de la mairie, du 18 au 26 novembre prochain. Les jouets pourront y être déposés aux heures d'ouverture.

La communauté d'agglomération se chargera ensuite du ramassage de la hotte et du dépôt des jouets chez Emmaüs. Les jouets collectés seront soit donnés à des familles dans le besoin pour les fêtes de fin d'année, soit revendus à prix solidaires dans les boutiques Emmaüs.



ZOOM SUR...

Le coût des travaux

Le coût des travaux de voirie, d'enfouissement des réseaux aériens, d'éclairage public, de sécurité routière et de réseau d'eau pluvial est pris en charge par la commune. Il s'élève à 1 445 000 euros, déduction faite de la subvention de 300 000 euros accordée par le conseil départemental de la Moselle au titre de l'AMITER (Aide mosellane à l'investissement des territoires) et de la participation financière de 25 000 euros allouée par le SELEM (Syndicat d'électricité de l'Est mosellan). Les travaux concernant les réseaux d'eau potable et d'assainissement, d'un montant de 632 400 euros, sont financés par la communauté d'agglomération de Forbach-Porte de France. La pose de la bande de roulement sera prise en charge par le conseil départemental.



Retour à la semaine de 4 jours

La rentrée scolaire 2017-2018 a été marquée par l'entrée en vigueur des nouveaux rythmes scolaires, suite au souhait unanime des représentants des parents d'élèves et des enseignants de revenir à la semaine de 4 jours, et à l'accord du Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN).



Lundi 4 septembre dernier, 265 enfants ont fait leur rentrée des classes à Morsbach. À l'école maternelle « Les Frères Grimm », dirigée par Marie-Reine Basler, les 107 élèves sont répartis en 4 classes : 32 en petite section (classe de Mme Basler), 27 en moyenne section (classe de Mme Albrech), 21 en moyenne/grande section (classe de Mme Redel) et 27 en grande section (classe de

Mme Labelle). Les enseignantes sont secondées dans leur travail par 4 ATSEM (agent spécialisé des écoles maternelles) : Marie-Ange Machacek, Frédérique Felski, Laetitia Tereszko et Sandrine Zimmer (en remplacement de Nassiba Outagarth durant son congé maternité).

Les 7 classes de l'école élémentaire Erckmann-Chatrian, dirigée par Jeannette Moretau, accueillent

158 enfants : 18 en CP (classe de Mme Moretau), 23 en CP-CE1 (classe de Mme Kieger), 22 en CE1-CE2 (classe de Mme Bouaoune), 26 en CE2 (classe de Mme Thiebaut), 24 en CM1 (classe de Mme Ernst), 22 en CM1-CM2 (classe de M. Pretot) et 23 en CM2 (classe de Mme Loew).

*Les nouveaux horaires sont les suivants :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 16 heures.*

EN COUVERTURE

Sixième rentrée pour le périscolaire

Le 4 septembre dernier, l'heure de la rentrée a également sonné pour le service d'accueil périscolaire de Morsbach, dont les horaires ont été adaptés suite aux nouveaux rythmes scolaires. Les enfants sont désormais accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 (avec petit-déjeuner), de 12 heures à 13h30 (avec déjeuner) et de 16 heures à 18 heures (avec goûter). Ce sont les quatre ATSEM de l'école maternelle Les Frères Grimm qui assurent l'animation du service, sous la direction de Laetitia Chardon. Comme les deux années précédentes, les activités proposées s'articulent autour de quatre grandes thématiques. Les lundis sont ainsi consacrés aux arts plastiques, les mardis au recyclage, les jeudis aux arts du spectacle

(musique, danse et théâtre) et le vendredi au sport (vélo, tennis de table et football, en partenariat avec les associations de la commune). Trois sessions d'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) sont à nouveau proposées durant les petites vacances (Toussaint, hiver et Pâques) et deux sessions auront lieu au mois de juillet 2018.

Suite à la demande de nombreuses familles, la commune a augmenté la capacité d'accueil de la cantine scolaire en finançant deux postes d'animateurs supplémentaires. À compter du 6 novembre 2017, 70 enfants pourront ainsi être accueillis le midi.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Laetitia Chardon au 07 77 14 73 64. Les permanences pour les paiements, inscriptions et réservations ont lieu le lundi et mardi matin de 8h30 à 11h50 et le jeudi de 13h30 à 15h50.



« Les P'tites Notes » donnent de la voix



Une nouvelle association a vu le jour à Morsbach au mois de septembre dernier. Il s'agit d'un groupe vocal d'enfants, « Les P'tites Notes », ouvert aux jeunes de 6 à 14 ans, souhaitant apprendre à chanter et à bouger en rythme. Le répertoire aborde des styles de musique très variés : gospel, pop musique, variétés, musiques latines... Les répétitions, très ludiques, se déroulent tous les mardis soirs, de

17h30 à 18h30 dans la salle des fêtes du centre Éric-Tabarly. Elles sont animées par Suzan Hug, diplômée du conservatoire régional de Metz, titulaire de la médaille d'or de jazz vocal et professeur de chant à l'école de musique de Petite-Rosselle. Il s'agit de la sœur de Jeannette Moretau, directrice de l'école élémentaire Erckmann-Chatrian de Morsbach.

Les jeunes désirant rejoindre la quarantaine de membres des P'tites Notes peuvent s'adresser à Suzan Hug par courriel : suzan.hug@gmail.com.

ZOOM SUR

Rencontres et Loisirs, une association dynamique

L'association Rencontres et Loisirs, bien connue des morsbachois a repris ses activités après les vacances d'été. Elle propose aux séniors de la commune de se retrouver tous les jeudis, dès 13h30, dans la salle des fêtes du Centre Éric-Tabarly. Au programme de ces après-midis récréatifs : jeux de carte et jeux de société, concours de belote et de tarots ou simplement retrouvailles autour d'un café et de gâteaux. Des sorties au restaurant, des soirées thématiques (Beaujolais nouveau, harengs), des lotos, des banquets (en automne, à Noël et au Carnaval) et un grand barbecue sont également proposés tout au long de l'année aux 169 membres du club.

Plus de renseignements auprès d'Annie Lersy, présidente de l'association au 03 87 85 03 83.

SPORT

Succès pour Sports-Vacances-Loisirs

Les jeunes morsbachois ont à nouveau été très nombreux à prendre part aux activités proposées par la commune et les associations durant le mois d'août dernier. Grâce aux bénévoles associatifs, ils ont pu découvrir le tennis de table, le VTT, la pétanque, la couture ou encore le football.





ÉTAT CIVIL

Les PACS bientôt conclus en mairie

À compter du 1^{er} novembre 2017, les couples désirant enregistrer un pacte civil de solidarité (PACS) pourront le faire dans la mairie de leur commune de résidence. Les officiers d'état civil s'occuperont de toutes les démarches : les enregistrements, modifications voire dissolutions de PACS. Les pièces à fournir sont les suivantes : actes de naissance, pièces d'identité, déclaration conjointe et convention de PACS. À la mairie de Morsbach, les signatures de PACS se feront pendant les horaires d'ouverture du service administratif.

SANTÉ

Mois sans tabac



En France, le tabac continue à tuer chaque année 78 000 personnes et représente la première cause de mortalité évitable, sans compter les très nombreuses pathologies lourdes induites. La région Grand Est compte la proportion de fumeurs quotidiens la plus importante en France métropolitaine : 31,3 % des 15-75 ans fument au moins une cigarette par jour. Entre 2010

et 2014, le tabagisme quotidien est passé de 29 % à 31 % en région Grand Est.

Initié en 2016, Moi(s) sans tabac est un défi collectif qui vise à inciter et accompagner les fumeurs, via des actions de communication et de prévention, dans une démarche d'arrêt du tabac en 30 jours. Le top départ de Moi(s) sans tabac sera donné le 1^{er} novembre, mais vous pouvez vous inscrire dès octobre sur Tabac Info Service (site, application et n° de téléphone : 39 39). Vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé et gratuit par un tabacologue, recevrez un kit d'aide à l'arrêt avec des conseils pour apprendre à vivre sans tabac et des messages réguliers d'encouragements. Plus de 300 partenaires se mobilisent en région pour soutenir les fumeurs(euses) qui se lanceront dans ce défi.

DÉCHETS MÉNAGERS

Arrêt de la collecte des bacs non pucés



La campagne d'identification des bacs à ordures ménagère par pose d'une puce électronique menée depuis avril 2016 touche à sa fin. Depuis le lundi 2 octobre, le prestataire collectera uniquement les bacs munis d'une puce d'identification.

Si certains usagers utilisent des bacs qui ne sont toujours pas équipés de ce dispositif, il est urgent qu'ils prennent rendez-vous au numéro vert : 0 800 201 419 pour faire pucer ces conteneurs.



Agenda

8 novembre : redotation des sacs de tri, organisée par le Sydème au Centre Éric-Tabarly.

12 novembre : bourse aux jouets organisée par la section coupe - couture de l'ACSM au Centre Éric-Tabarly.

26 novembre : marché de Noël organisé par le GAM au Centre Éric-Tabarly.

10 décembre : Noël des enfants organisé par le GAM au Centre Éric-Tabarly.

31 décembre : soirée de la Saint -Sylvestre, organisée par Rencontres et Loisirs au Centre Éric-Tabarly.



Accueil Périscolaire

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

7H30 - 8H30 avec petit déjeuner

12H00 - 13H30 avec déjeuner

16H00 - 18H00 avec goûter

Locaux

Ecole maternelle «Les Frères Grimm»

Contact

Laetitia Chardon 07.77.14.73.64